



## Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

***SEANCE DU 25 MARS 2024***

<b>Nombre de membres du Conseil Municipal</b>		L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. <u>Date de convocation</u> : 18 mars 2024 <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Jean-François LAFAURIE, Albert LAURENT, Claude MONEGER, Jean-Jacques VAILLANT, Léa DUMOND, Jérôme TADEUSZAK et Jean François VERLHAC.  Étaient excusées : Nathalie DUBOIS, Laure-Hélène MASSON qui a donné procuration à Alain PARIS, Séverine VIGIER qui a donné procuration à Julie BERNICAL.  <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT
En exercice	15	
Présents	12	
[Redacted area]		

Appel des élus et vérification du quorum : 12 élus effectivement présents.

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

### Ordre du jour :

- Point budget :
  - o Vote des taux des impôts 2024
  - o Vote du budget de la commune 2024
  - o Vote du budget de l'assainissement 2024
- Participation employeur à la protection sociale complémentaire
- Contrat de maintenance informatique Amedia Solutions
- Les travaux de rénovation énergétique de l'école, de deux logements et création d'un logement
- Questions diverses.

### Déroulé de la séance :

**Délibération : Vote des taux 2024 – Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité de ne pas modifier les taux à savoir :

- Taxe habitation : 5.37%
- Taxe foncière bâtie : 36.55%
- Taxe foncière non bâtie : 81.65%.

**Délibération : Vote du budget primitif (M57) 2024 – Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le budget primitif 2024 tel que présenté et autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7.5% des dépenses réelles :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions 2024	440 100.00	440 100.00	450 869.61	450 869.61	890 969.61	890 969.61

**Délibération** : Vote du budget assainissement (M49) pour 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le budget assainissement 2024 tel que présenté :

	Section d'exploitation		Section d'investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions 2024	19 343.54	19 343.54	60 177.26	60 177.26	79 520.80	79 520.80

**Délibération** : Participation employeur à la protection sociale complémentaire – **Adopté à l'unanimité des membres à 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la délibération donnant mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et de lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.

**Point évoqué** : Contrat de maintenance informatique Amédia Solutions

Le conseil municipal est informé des contrats en cours avec la société Amédia Solutions et de la possibilité de résilier le contrat de maintenance d'un montant de 424.80€ TTC/an portant sur le matériel informatique de la mairie.

**Point évoqué** : Travaux de rénovation énergétique de l'école, de deux logements et création d'un logement

Le conseil municipal est informé des estimations de travaux de rénovation du bâtiment école d'après une pré étude menée par Corrèze Ingénierie.

**Objet** : Questions diverses

Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Corrèze Habitat souhaite mettre fin au bail emphytéotique des trois logements sociaux situés route d'Argentat en les rachetant.
- Du devis de démoissage pour la toiture des logements locatifs situés 34 et 36 route d'Argentat ainsi que de l'état des garages annexes.
- De l'assemblée générale de l'association Los Rescalaires qui se tiendra le dimanche 21 avril 2024.
- De la demande de l'école pour de nouveaux jardins.

**Fin de séance :**

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS



Le secrétaire de Séance

Sébastien CHABENAT